

## **Compte-rendu : délibération du conseil du 28 mars 2009**

*Présents : M Fostier, maire, M Portal, premier adjoint, Madame Hazebaërt, deuxième adjoint, M Bouche, M Chicoutel, Madame Defay, M Héno, M Olivain, M Rolland, Madame Rossiter, M Servant*

### **Lecture du compte rendu précédent et approbation des élus**

#### **Litige à Channat**

M le Maire expose au Conseil Municipal que dans cette affaire toutes dispositions sont prises pour respecter les prescriptions légales indiquées par les services de la Sous Préfecture.

#### **L'orgue à cylindres**

M le Maire informe le Conseil Municipal que le Crédit Agricole lui demande un dossier en vue d'une subvention pour l'orgue à cylindres.

#### **Les emprunts**

M le Maire sollicite du Conseil Municipal l'autorisation de contacter les banques en vue de rechercher les meilleures offres des éventuels emprunts pour les gros travaux. La décision définitive sera prise lors de la vote du budget.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise M le Maire à faire les demandes pour rechercher les meilleures offres des éventuels emprunts pour les gros travaux à l'unanimité.

#### **La buvette municipale**

M le Maire informe le Conseil Municipal que M André Chassonnaud s'est porté candidat au poste de régisseur de la buvette municipale qui est devenu vacant. M le Maire demande au Conseil Municipal son autorisation de l'embaucher selon le principe d'un salaire identique à celui de son prédécesseur avec intéressement calculé d'après le chiffre d'affaire réalisé.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

#### **L'harmonium**

M le Maire informe le Conseil Municipal qu'un seul candidat, l'entreprise SIMON SARL, s'est présentée pour la restauration de l'harmonium. La candidature a été retenue.

#### **L'école**

M le Maire explique au Conseil Municipal la situation financière de l'école de Villeneuve – Saint Ilpize. M le Maire propose qu'une commission soit constituée pour étudier les problèmes et chercher des solutions, qu'il sera proposé à la commune de Villeneuve une séance de travail commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

Le Conseil Municipal nomme les membres de la commission: Madame Hazebaërt, M Chicoutel et M Héno.

#### **La Voirie**

M le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a déposé les dossiers DGE et qu'il a été informé que les subventions ne dépasseront pas 20%.

## **La salle polyvalente**

M le Maire informe le Conseil Municipal que le président du Comité des Fêtes lui a demandé de supprimer les charges de chauffage lors de l'utilisation de la salle, vu le rôle d'animateur de commune que joue l'association.

Par souci d'équité il est proposé le maintien du règlement existant, avec la possibilité d'accorder une subvention à l'association ultérieurement au cas où après manifestation elle se trouverait déficitaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à la majorité : 9 voix pour, 1 voix contre, 1 abstention.

## **La création d'une commission d'appel d'offres**

Le Conseil nomme les membres de la commission :

Titulaires : M Fostier, maire, président, M Portal, adjoint, M Bouche, M Olivain

Suppléants : Madame Hazebaert, adjointe, M Chicoutel, Madame Defay, M Servant

## **La facture d'électricité**

M Portal explique au Conseil Municipal la répartition des frais d'électricité à la charge de la commune.

## **Visites de personnalités élus**

M le Maire informe le Conseil Municipal que l'inauguration du pôle d'artisanat d'art aura lieu le 22 avril. La Communauté des Communes, maître d'ouvrage du projet, invitera les financeurs, les entreprises concernées, et les conseillers de la commune. Un buffet aura lieu dans la salle des fêtes.

M le Maire explique au Conseil Municipal qu'il aimerait par la suite inviter des parlementaires et autres élus des collectivités, dans le but de les encourager à nous soutenir dans nos projets.

M le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation d'organiser une réception à cet effet.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

## **Une enveloppe parlementaire**

M le Maire fait part au Conseil Municipal de sa conversation avec M Adrien Gouteyron, sénateur, lequel lui a assuré de son soutien, et a évoqué la possibilité d'attribuer une enveloppe parlementaire pour financer des projets liés aux bâtiments communaux, en particulier la Mairie.

M le Maire propose de lui présenter nos projets.

Le Conseil Municipal approuve cette démarche.

## **Commissions de village**

M Bouche informe le Conseil Municipal, que chaque village dont il est l'élu contact a choisi un habitant pour présider aux réunions du village concerné.

A Chantel : M Guy Chicoutel

A Ribeyre : Madame Lemoine

A Faucon : M Richard Weissbrod

A Grenier : M Richard Bouche

## **Cimetière**

M Chicoutel demande la pose d'une poubelle SICTOM au cimetière. L'employé communal la descendra à l'emplacement des autres poubelles pour collecte une fois remplie.

## **L'assainissement**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil qu'il a chargé M Olivain, délégué à l'assainissement, de revoir les dossiers des villages qui ne sont pas encore équipés, et de proposer des solutions, afin que la commune puisse prendre une décision au moment où les 4 emprunts en cours se terminent, c'est à dire, en 2012, 2014, 2019 et 2021.

## **Les Budgets**

M le Maire a présenté les budgets.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a proposé un certain nombre de changements qui seront proposés au comptable du Trésor pour approbation.